



LE 06 JANVIER 2022

Accor nomme Kamal Rhazali Secrétaire général et Directeur juridique de la division Luxe & Lifestyle

Accor annonce aujourd'hui la nomination de **Kamal Rhazali** aux fonctions de **Secrétaire général et Directeur juridique de la division Luxe & Lifestyle**, à compter du 1^{er} février 2023. Il rendra directement compte à Sébastien Bazin.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Rhazali contribuera à la mise en place de la division « Luxe & Lifestyle », participera à la définition de sa stratégie et assurera la cohérence de son déploiement. Il interviendra également dans les opérations de croissance externe, collaborera étroitement avec les directeurs généraux des marques luxe et lifestyle, et coordonnera les fonctions juridiques, commerciales, talents et culture de la division. Kamal Rhazali fera partie du Comité Exécutif de la division Luxe & Lifestyle et sera également membre du Management Board Groupe.

Kamal Rhazali est titulaire de plusieurs diplômes de droit de l'Université de la Sorbonne et a été admis au barreau de Paris en 2005. Il débute sa carrière dans des cabinets d'avocats internationaux de premier plan, en France puis à Dubaï, où il a conseillé des multinationales, de grands investisseurs institutionnels et des fonds souverains. Il rejoint en 2013 Katara Hospitality, l'un des propriétaires d'hôtels de luxe les plus prestigieux au monde, en tant que Directeur juridique et Secrétaire auprès du Conseil d'administration. À ces fonctions, il a pris part à toutes les décisions stratégiques et piloté le développement du portefeuille d'hôtels emblématiques de Katara Hospitality, avec l'acquisition, entre autres, du Plaza à New York, du Grosvenor House et du Savoy à Londres, du Carlton à Cannes et de l'Excelsior à Rome.



À PROPOS DE ACCOR

Accor est un leader mondial de l'hôtellerie, présent dans 110 pays, avec plus de 5 300 hôtels et 10 000 restaurants et bars. Le groupe déploie un écosystème hôtelier intégré parmi les plus diversifiés du secteur, associant notamment plus de 40 enseignes de luxe et haut de gamme, des offres milieu de gamme et économiques, des lieux de spectacle et de divertissement, des clubs, des restaurants et des bars, des résidences privées, des hébergements partagés, des services de conciergerie et des espaces de co-working. La position inégalée de Accor dans l'hôtellerie de luxe, l'une des catégories qui connaît la croissance la plus rapide du secteur, est portée par Ennismore, une joint-venture dont Accor détient une participation majoritaire. Ennismore est un groupe d'hôtellerie créative réunissant un portefeuille international de marques, imaginées par des entrepreneurs visionnaires, porteurs de sens et passionnés. Accor dispose d'un portefeuille de marques incomparables, animées par quelque 230 000 collaborateurs à travers le monde. Les membres bénéficient du programme de fidélité complet du groupe, ALL - Accor Live Limitless – le compagnon lifestyle du quotidien, qui donne accès à un large éventail de bénéfices, de services et d'expériences. Au travers de ses engagements mondiaux en matière de développement durable (tels que la neutralité carbone d'ici 2050, la suppression globale des plastiques à usage unique de l'expérience client dans les hôtels, etc.) Accor Solidarity, RiiSE et ALL Heartist Fund initiatives, le Groupe s'attache à agir concrètement en matière d'éthique et d'intégrité professionnelle, de tourisme responsable, de développement durable, d'engagement solidaire, de diversité et d'inclusion. Fondée en 1967, Accor SA, dont le siège social est situé en France, est une société cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR0000120404) et sur le marché OTC aux États-Unis (code : ACCYY). Pour plus d'informations, rendez-vous sur group.accor.com, ou suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [TikTok](#).